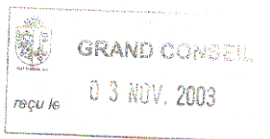


MARIA ROTH-BERNASCONI



31 octobre 2003

Président du Grand Conseil genevois
Hôtel de Ville
Case postale 3970
1211 Genève 3

Monsieur le président,

Par la présente, je vous soumet ma démission du Grand Conseil genevois pour le 13 novembre 2003. En effet, ayant été élue au Conseil national il ne m'est pas possible de cumuler les deux missions et de remplir consciencieusement deux mandats que le peuple m'a confiés. J'aimerais pouvoir siéger jusqu'à la prestation de serment de mon ou ma successeur-e.

Les deux années passées dans cette enceinte m'ont permis de faire connaissance avec beaucoup de personnes dévouées, pleines de bonne volonté et passionnées de politique. Contrairement à ce que certains partis politiques affirment, la fameuse « classe politique », qu'elle soit de gauche ou de droite, travaille beaucoup et essaie souvent de réaliser des projets qui lui semblent important pour le bien-être de la population. Il n'y a pas de différence entre un ou une élu(e) et un ou une citoyenne, nous devons tous et toutes nous engager pour que ce monde soit encore vivable demain pour nos enfants et petits-enfants.

Mais pour permettre aux élu(e)s pleins de bonne volonté de faire leur travail correctement, il me semble important d'améliorer le fonctionnement de ce parlement. La décision de nommer des secrétaires politiques est, de ce point de vue, primordiale et j'espère que ce parlement va rapidement mettre les moyens à disposition pour réaliser la loi votée récemment. En effet, la démocratie n'est pas gratuite et il est important de lui permettre de fonctionner. Ce ne sont pas les suppressions de possibilités d'expression qui vont faire avancer les choses.

Si j'ai bien aimé les débats politiques et les échanges d'idées, j'ai moins aimé les combats de coqs qui sont fréquents dans cette enceinte. De par mon expérience parlementaire d'avant 1995, je peux aujourd'hui affirmer que les mœurs ici ont changé. Je n'avais auparavant, jamais vécu de moments où des députés en viennent aux mains. Ces mêmes députés par ailleurs demandent plus de discipline et d'ordre dans les écoles...

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 13-14 NOV. 03
Président	Deputés (100)
Commissaires	Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission:	
Copie à: Correspondance GC	

Comme un enfant qui a besoin d'un père et d'une mère pour naître, la société a besoin d'être gérée par les hommes et les femmes. Les femmes ne sont ni meilleures, ni pires que les hommes, mais elles apportent un autre vécu, voire une autre sensibilité. La démocratie ne peut pas encore être définie comme égalitaire sous le prétexte que ce pouvoir échoit aux représentants du peuple. Le peuple est composé de citoyens ET de citoyennes. En termes généraux, une démocratie n'existe que dans une société où chaque individu jouit d'un pouvoir égal à participer à sa construction. L'universalisme semble dans l'abstrait répondre à toutes les exigences d'une démocratie égalitaire entre les sexes. En réalité, ce principe abstrait refuse de prendre en compte la réalité de l'être social dans l'aspect genre. La réalité sociale des femmes et des hommes n'est pas la même et de ce fait, on ne peut traiter les femmes et les hommes en prenant la vie des hommes comme mesure neutre. Affirmer l'universalité des droits est nier la discrimination encore existante basée sur le sexe. Or, la société actuelle n'est pas encore une société mixte. C'est une société basée sur une maquette unique, celle de l'homme. Son projet demeure pour l'essentiel masculin. Des mesures, telles que par exemple la journée des filles qui a lieu aujourd'hui dans toute la Suisse, doivent être prises pour permettre aux femmes de participer pleinement au débat politique et aux décisions.

Monsieur le président, chères et chers collègues, je n'ai pas pu m'empêcher de vous faire part de mon credo en politique, j'espère que vous ne m'en voudrez pas !

Pour conclure je tiens à remercier très chaleureusement le personnel du Grand Conseil qui permet à ce parlement de fonctionner.

Merci à vous toutes et tous, merci des moments passés en votre compagnie, et bonne route pour la suite de vos travaux.

Bien cordialement



Maria Roth-Bernasconi
Députée